



Halte à l'intox !



Fidèles à leur habitude, les signataires du PSE (FO, Sud et CGC) ont distribué un brouillon d'intox et d'accusations mensongères sur les positions de La CGT Pullman concernant le PSE.

Contrairement aux inepties avancées par le trio FO-Sud-CGC :

- Nous avons pris connaissance du contenu du PSE, et c'est bien parce que nous savons que ce qu'il contient est contraire aux intérêts des salariés que nous avons déposé un recours en justice pour demander l'annulation de ce PSE
- Notre position à l'égard du PSE est, et a toujours été, claire : pas question d'accepter ce PSE qui sacrifie les salariés du Pullman Montparnasse pour engraisser les actionnaires du Groupe ACCOR et d'UNIBAIL

Ce que l'amicale des futurs retraités FO-Sud-CGC du Pullman oublie de vous dire c'est que le PSE qu'elle a signé :

- inclut des plans de reclassements proposés par la direction qui n'ont rien de sérieux,
- conditionne la reprise de certains d'entre nous, à la réouverture de l'hôtel, à la casse de notre statut social actuel : fin des 35h, baisse des salaires, etc.



Si les signataires du PSE organisent, avec la complicité de direction du Pullman Montparnasse, une campagne de discrédit de notre syndicat CGT, ce n'est pas par hasard : l'approche des élections les rend fébriles !!

Comme nous l'avons écrit dans notre tract précédent, la direction a peur qu'une majorité CGT sorte des urnes dès le 1^{er} tour des élections CE - DP qui se tiendront prochainement

D'où cette idée initiale de prorogation des mandats des représentants actuels du personnel (les fameux (fumeux ??) signataires du PSE).

Par cette stratégie politicarde, la direction et le trio infernal pensaient faire d'une pierre deux coups :

- * Vous priver de votre droit démocratique le plus basique : celui de choisir vous-mêmes les représentants qui porteront réellement vos intérêts (et non les leurs propres ...)
- * Jouer la montre pour faire passer la pilule du PSE.

Nous savons qu'au Pullman Montparnasse, notre statut social, arraché grâce à nos luttes et nos mobilisations, dérange la direction de Pullman mais aussi l'ensemble du Groupe Accor.

Dans le secteur de l'hôtellerie où les salaires sont de plus en plus revus à la baisse, nos rémunérations, nos acquis sociaux, notamment nos 35h (39h avec 19 jours de RTT), nos primes, etc, sont un exemple qui gêne la conduite des politiques de régressions sociales qu'entend pratiquer partout ailleurs le Groupe Accor.

Par-delà nos intérêts propres, c'est le monde de travail dans l'hôtellerie qui est attaqué. Tout recul de notre camp est une avancée du leur !

Si vous accordez la majorité absolue de vos suffrages à La CGT dès le 1^{er} tour des élections, alors vous changerez considérablement la donne sur le déroulement du PSE signé par FO, Sud et la CGC !

- La direction sera obligée de **nous associer à la commission de suivi du PSE** dont elle nous a, pour l'heure, exclus.
- elle devra **nous consulter régulièrement** et elle sait **que nous défendons pied à pied notre statut actuel et tous les acquis qu'il contient** : contrairement à d'autres, nous ne serons pas les complices de la politique patronale qui vise à détruire nos acquis collectifs ! Nous savons qu'avec 227 millions d'euros de bénéfices en 2016, le groupe Accor et Unibail (1,1 milliards d'euros gagnés sur le dos des salariés) ont les moyens d'accorder un PSE à la hauteur de ce que vous méritez ;
- **syndicat de TOUS les salariés**, nous ne nous contenterons pas d'améliorer le sort des cadres et des préretraités : **nous continuerons** à promouvoir la communauté de travail, à défendre les extras que l'amicale FO-Sud-CGC a laissé tomber, à organiser la bataille et à **mener les négociations dans l'intérêt de TOUS les salariés, quel que soient leur âge, leur statut, leur qualification.**



L'élection des DP et des membres du CE est un moment décisif pour faire entendre vos préoccupations, vos revendications. C'est le moment pour construire le rapport de forces nécessaire pour négocier un PSE favorable aux travailleur-ses.

Dès le 1^{er} tour des élections, refusez l'intox, dites « non ! » à la compromission avec la direction du Pullman Montparnasse, choisissez la carte gagnante avec le vote CGT.



Du côté des procédures judiciaires :

Nous rappelons une fois de plus que le départ volontaire n'empêche pas de pouvoir contester son licenciement aux prud'hommes.

A notre initiative et avec notre aide, 32 salariés « extras » ont déposé leur dossier aux prud'hommes pour obtenir, comme M. Azouaou, la requalification de leurs contrats en CDI et des dommages-intérêts.